

Objet : Présentation de l'association GPPEP

Monsieur,

Permettez-moi, en tant qu'adhérent du GPPEP, de vous présenter cette association loi 1901 qui rassemble les particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque.


Comme vous le savez, le développement durable est un enjeu majeur de notre siècle et **en tant qu'élu, vous avez un rôle central et moteur** : Au travers de vos actions, vous jouez un **rôle d'exemple et d'incitation** en montrant par des actes concrets ce qu'est le développement durable.

Grâce à des démarches de type Agenda 21, vous pouvez proposer et mettre en place des solutions durables dans bien des domaines : gestion de l'énergie, lutte contre l'effet de serre et c'est justement dans ces domaines que **le GPPEP peut vous apporter son expérience du photovoltaïque.**

Au travers de ses actions (présence dans des salons ou foires), de son site web <http://gppep.org> ou de ces partenariats avec les sites <http://forum-photovoltaïque.fr> ou <http://www.bdpv.fr>, **le GPPEP peut apporter des réponses sur le photovoltaïque à vos interrogations ou à celles de vos concitoyens.**

Que vous ayez ou non des projets concernant le photovoltaïque, le GPPEP peut vous accompagner dans votre réflexion sur le développement durable et sur son intérêt pour les particuliers.

Espérant que ces lignes auront retenu votre attention et que vous contacterez le GPPEP.

,membre du 

P.S : Vous pouvez télécharger le communiqué de presse de l'association : http://doc.gppep.org/GPPEP-communique_presse-creation.pdf

Le GPPEP pour Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque, créé en septembre 2009 est une association loi 1901 qui a pour but premier de représenter et défendre ses adhérents, auprès des instances gouvernementales et des acteurs de la filière photovoltaïque (professionnels, ...). GPPEP est une association créée par des particuliers ayant des panneaux photovoltaïques, pour des particuliers ayant déjà une installation ou désirant en posséder une.

Connectez-vous sur le site <http://gppep.org/> pour plus d'informations.

Conformément à notre engagement sur le développement durable, nous vous prions de n'imprimer ce document que si nécessaire.

Ref : 00028